



Mensonge contrat de travail

Par **cartergenial**, le **18/05/2012** à **19:19**

Bonjour à tous,
voici mon problème: Suite à une annonce concernant un contrat étudiant CDI auquel j'ai postulé, j'ai remarqué d'abord qu'il y avait un truc qui n'allait pas. J'ai passé mon entretien qui s'est très bien passé et l'employé me disait que j'ai le profil qu'il recherche donc commence ma période d'essai...jusqu'à ce moment j'ai rien signé comme contrat juste le premier jour de ma période d'essai la suppléante parce que la directrice du magasin n'y était pas m'a fait signé un contrat CDD soit disant sa fait partir de ma période d'essai et qu'après la directrice signera à son retour ce que j'ai fait. Ma semaine d'essai terminé plus de nouvelles la directrice m'appelle et me dit qu'elle attend son supérieur commercial qu'il approuve pour que je signe le CDI auquel j'ai postulé ce qui trainera de jours même des semaines et après je reçois un coup de file pour me dire que le chef n'a pas retenu ma candidature parce que j'étais jeune pour un CDI ce qui est choquant... donc en gros de venir prendre mon salaire par rapport à la période d'essai. A ma grande surprise quand je suis parti pour récupérer mon salaire je demande à avoir mon contrat que j'ai signé et je remarque que l'employeur m'a fait signé un contrat de remplacement pour motif de congé de l'employé.
Ainsi je ne sais pas quoi faire. Donc je viens solliciter votre aide.
Merci à vous tous.

Par **pat76**, le **18/05/2012** à **19:24**

Bonjour

Vous avez une copie de votre CDD?

Il a une date de début et une date de fin.

Le nom du salarié que vous auriez remplacé est précisé sur le contrat?

La date à laquelle vous avez signé le CDD est précisée?

Par **cartergenial**, le **18/05/2012 à 20:51**

oui pour la copie du cdd , sur lequel la date de début et de fin du cdd est mentionnée , le nom du salarié est également mentionné ainsi que son statut (cadre type 1).

la date est précisée sur le contrat. j'ai signé sans la rappeler. nonobstant, la directrice que je "remplaçais " étant en vacances, celle ci l'a signée une semaine après ma période d'essai écoulée.

Merci d'avoir répondu.